



PIÈCES À FOURNIR POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT à l'ÉCOLE municipale des sports

SITUATION 1 : votre enfant est déjà inscrit à l'accueil de loisirs extra ou périscolaire
2022/2023

- La fiche d'inscription de ce dépliant
- Paiement
- Fiche sanitaire de liaison

SITUATION 2 : votre enfant n'a jamais été inscrit à l'accueil de loisirs extra ou périscolaire

- Fiche d'inscription de ce dépliant
- Photocopie d'un justificatif de domicile (ex : quittance de loyer, factures EDF, eau, électricité...)
- Fiche sanitaire de liaison (recto / verso)
- Photocopie du livret de famille
- Attestation CAF novembre 2021
- Avis d'imposition de l'année 2021 sur les revenus 2020 (si pas de justificatif CAF)
- Attestation d'assurance extra-scolaire
- Paiement



École municipale des sports

édition 2022/2023

POUR LES 6-12 ANS

INSCRIPTION AU GUICHET UNIQUE

9, rue Paul-Doumer - 78540 Vernouillet
+ d'infos : sport@mairie-vernouillet.fr

Vernouillet
Tout naturellement

L'École Municipale des Sports (EMS) participe au développement et à l'épanouissement des enfants âgés de 6 à 12 ans. Située à mi-chemin entre l'éducation physique à l'école et la pratique sportive en club, elle constitue la passerelle idéale permettant d'éveiller et susciter l'intérêt des enfants à la pratique des activités physiques et sportives.

Les objectifs de l'école municipale des sports

- Promouvoir l'activité physique
- Faire découvrir différentes disciplines sportives
- Développer l'esprit d'équipe

Les principales activités proposées

- Sports collectifs : handball, basketball, flagrugby, tchoukball...
- Athlétisme : courses, sauts, lancers
- Gymnastique : artistique et au sol avec exercices d'équilibre, de souplesse, d'agilité faisant intervenir des engins (cerceau, ballon, corde...)
- Sports d'opposition : karaté, capoeira, boxe éducative, chambara...

Toutes ces activités sont adaptées à l'âge et à l'aptitude physique de l'enfant. Elles sont encadrées par deux animateurs diplômés d'un brevet professionnel de la Jeunesse et de l'Éducation populaire.

Dates et horaires

D'une durée de deux heures, les séances ont lieu tous les mercredis de 9h30 à 11h30 du 28 septembre 2022 au 14 juin 2023 durant la période scolaire.

Lieu

Ces activités sportives ont lieu au gymnase de l'Amandier situé rue du Pépin à Vernouillet.

Nombre de places

Une trentaine de places ouvertes à l'année.

Possibilité de s'inscrire en cours d'année sous réserve des places disponibles.



Attention, au bout de trois absences non justifiées, votre enfant ne pourra plus participer aux activités.

Prévoir une paire de chaussures de sport propre dans un sac et des vêtements adaptés (jogging, short...)

OBLIGATOIRE



FICHE D'INSCRIPTION

à retourner au guichet unique
+ d'infos : sport@mairie-vernouillet.fr
Attention, paiement lors de l'inscription

Représentant légal :

Nom : Prénom :

Nom de votre premier enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

Nom de votre deuxième enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

J'autorise la Ville à prendre des photos de mon/mes enfant(s) et à les diffuser sur ses supports de communication (magazine, réseaux sociaux)

Tranches du quotient familial	Tarif à l'année suivant votre quotient familial
tranche 1 - jusqu'à 520€	45€
tranche 2 - 520€ à 900€	55€
tranche 3 - 900,01€ à 1325€	65€
tranche 4 - 1325,01€ à 1775€	75€
tranche 5 - 1775,01€ à 2250€	90€
tranche 6 - 2250,01€ à 2750€	100€
tranche 7 - +2750	120€
hors commune	200€

Signature du responsable légal :

